

Arnaque sur la vente d'un véhicule

Par Patoche94, le 19/04/2016 à 18:16

Bonjour,

Nous sommes en 2016 et nous venons d'apprendre que notre véhicule n'aurai pas du être remis en circulation un contrôle technique falsifié à été fourni. Ce véhicule aurai du subir une expertise pour qu'il puisse de nouveau roulé.

Défaut annoncé lors du contrôle technique dernier, ce véhicule a du subir un grave accident car le longeron est trés endommagé. Quelles sont mes recourts, une plainte est en cours